

Les crédits

ques. Toutes des actions que le Bloc québécois nous dit souvent qu'il faut faire en tant que gouvernement.

Cela nous permettra aussi de créer un guichet unique de service; d'éliminer la confusion et de faciliter l'accès au gouvernement; d'améliorer les services de recherche, de communication et d'information publique; de renforcer les liens avec les groupes de femmes au niveau local, régional et national avec les ONG et les universités; d'assurer la disponibilité de fonds pour la recherche indépendante et de concentrer les efforts du gouvernement pour la promotion de l'égalité des femmes. Voilà des actions concrètes, pas juste des paroles. Voilà une série d'initiatives dynamiques et réalistes qui ajoutées les unes aux autres permettent aux femmes canadiennes de progresser constamment vers l'égalité sociale et économique.

Un autre façon dont j'aimerais souligner que ce gouvernement a tout de même pris des mesures c'est en élisant—et en nommant, selon les dires de l'opposition—des femmes qualifiées pour occuper des postes dans cette Chambre. Je crois que nous avons faits des progrès importants en élisant plus de femmes à cette Chambre. Cela est une façon parmi d'autres d'assurer que les femmes marchent vers l'égalité économique et sociale.

[Traduction]

Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais féliciter ma collègue de son excellent discours.

L'engagement de notre gouvernement envers les femmes est assez évident. Je crois du moins que le mien et celui de ma collègue le sont. Étant donné que nous parlons de l'égalité des femmes sur le plan économique, je voudrais que la députée réponde à la question suivante: Ne pense-t-elle pas que le problème de l'égalité des femmes sur le plan économique partout au Canada, et non pas seulement au Québec, serait réglé beaucoup plus rapidement si nous réglions le plus vite possible la question de la séparation, car cela nuit aux progrès économiques du pays tout entier et non pas seulement des femmes?

Mme Bakopanos: Madame la Présidente, je remercie la députée de sa question. Oui, assurément. Je m'occupe de la politique québécoise depuis 15 ans, et je ne vois pas comment les femmes pourraient faire des progrès si nous parlons constamment de séparation.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons souvent soutenu que la pire façon de faire avancer la cause des femmes était de parler de la destruction du pays et non de la question qui nous intéresse, à savoir garantir l'égalité sociale et économique aux femmes.

Il est bizarre que les députées d'en face parlent de solidarité entre femmes et qu'elles ne parlent jamais de solidarité entre tous les Canadiens. Nous devons commencer à nous unir et à faire front commun pour nous attaquer aux problèmes qui nous assaillent tous, hommes et femmes.

Les questions féminines n'intéressent pas seulement les femmes. Ce sont des questions qui intéressent la société tout entière. Nous devons donc travailler tous ensemble dans un Canada uni pour garantir les progrès des femmes sur les plans social et économique.

M. Ian McClelland (Edmonton—Sud—Ouest, Réf.): Madame la Présidente, j'ai été un peu surpris des remarques de certains députés durant la période des questions et observations, relativement à un rapport récent de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Ils laissaient entendre qu'il y a un parti pris fondé sur le sexe dans l'octroi des prêts.

Je connais un peu la méthode de sondage de la FCEI et je me demande si ces remarques sont justes ou si elles ne reflètent pas simplement la situation des répondants.

• (1645)

J'aimerais faire consigner au compte rendu d'intéressantes données tirées d'un sondage national de Statistique Canada sur le financement des petites entreprises, sondage qui date de novembre 1994. Statistique Canada a constaté que 18 p. 100 des petites entreprises qui appartiennent à des hommes ont vu leur demande de financement refusée. Dans le cas des femmes propriétaires, la proportion est de 24 p. 100.

Statistique Canada explique que cette différence traduit peut-être une préférence des prêteurs pour certains types d'industrie plutôt qu'une discrimination fondée sur le sexe. Parmi les exemples présentés au sujet des catégories d'industries préférées, on dit que la plus forte proportion d'entreprises appartenant à des femmes fait partie de la catégorie des services professionnels et personnels. En fait, s'il y a une différence, elle s'explique davantage par le type d'entreprise que les femmes veulent lancer. Elle n'est pas fondée sur le sexe.

L'autre question concernait la différence fondée sur les taux d'intérêt. Les recherches ont révélé qu'il n'y avait pas de préférence fondée sur le sexe. Les décisions sont strictement fondées sur la solvabilité de l'entreprise.

Mme Bakopanos: Madame la Présidente, je me réjouis de cette question. Au moins, nous pouvons nous en tenir aux faits quant aux progrès réalisés par les femmes en matière d'égalité économique.

Je veux signaler au député que, selon Pierrette Leroux, la vice-présidente exécutive de la FCEI, il ne fait pas l'ombre d'un doute que les femmes sont pénalisées par les banques et les institutions financières. En fait, elle décrit cela comme du sexisme financier.

Comme le gouvernement actuel l'a dit, à moins que nous ne mettions de l'ordre dans nos finances, personne ne pourra bénéficier des ressources dont nous disposons, pas même les femmes. Pour ce qui est des taux d'intérêt, nous avons prouvé avec le budget que nous avons présenté que le Canada est sur la bonne voie, et les milieux économiques nous appuient. En continuant de mettre en oeuvre les mesures prévues dans le budget, nous espérons progresser davantage vers l'atteinte de l'objectif de l'égalité économique pour les femmes et tous les Canadiens.

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui